

FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°674

Du 29 mai 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 22 Juin 2024 à 15h30 à VILLARGONDRAN - Salle Polyvalente

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €
- Remise des documents en vue de l'Election du Comité de Direction période 2024/2028

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1^{er} Juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024
- Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 03 Juin 2024**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140 € en cas d'absence**

SOMMAIRE

COMITÉ DIRECTEUR	PAGE 2
SECRETARIAT	PAGE 3 - 4
TRÉSORERIE.....	PAGE 5
COMMISSION DES MEDAILLES	PAGE 6 - 7
COMMISSION SPORTIVE	PAGE 8 - 9
COMMISSION DES JEUNES	PAGE 10 - 16
COMMISSION FUTSAL	PAGE 17
COMMISSION DES COUPES.....	PAGE 18 - 20
COMMISSION FÉMININE	PAGE 21

COMMISSION TECHNIQUE	PAGE 22 - 23
COMMISSION DES REGLEMENTS	PAGE 24 - 25
COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE.....	PAGE 26
COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE.....	PAGE 27
COMMISSION DES ARBITRES	PAGE 28 - 30
UNAF SAVOIE.	PAGE 31
COMMISSION PREVENTION ET ETHIQUE	PAGE 32 -33
COMMISSION DE DISCIPLINE	PAGE 34 - 36
ANNEXES	PAGE 37



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 27 Mai 2024

NOTE AUX CLUBS – AG samedi 22 Juin 2024 Salle polyvalente de VILLARGONDRAN

Les clubs désirants déposer des vœux afin d'améliorer certains règlements du district sont priés de les transmettre sur papier entête de leur club **avant le lundi 03 juin 2024**.
Il en est de même pour ceux qui désirent poser des questions diverses.

RAPPEL AUX CLUBS

Opération mini buts de la FFF :

Les clubs s'étant inscrits à cette opération sont priés d'informer le district par retour de mail sur les points suivants :

- 1) Avez-vous reçu les mini buts ?
- 2) Montants vous ayant été débités par la FFF.

Ceci afin de permettre au district un "croisement" des informations".

Pour rappel, le CD du district avait validé la prise en charge de la part club par le district. Après vérification, les montants seront mis au crédit des clubs à la fin mai.



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 27 Mai 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 20 Mai 2024 au 27 Mai 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - FC BEAUFORTIN QUEIGE – JS CHAMBERY - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - CHALLES S.F. - US PONTOISE - A.S. DE BARBERAZ - MONTMELIAN A. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - MONTMELIAN A. - FC SUD LAC – AS D'UGINE – FC ST BALDOPH -

Commission d'Appel Règlementaire :

US PONTOISE – AS PORTUGAIS CROIX ROUGE –

Commission d'Appel Disciplinaire:

UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE -

Commission des Règlements:

F.C. VILLARGONDRAN - U.S. PONTOISE - - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC - A.S. LA BRIDOIRE -- U.S. CHARTREUSE GUIERS - ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - F.C. NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (6) - ENT. VAL D HYERES (2) - J.S. CHAMBERIENNE - F.C. NIVOLET (2)- F. C. CHAMBOTTE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL (2) - MONTMELIAN A. - ENT. S. DE TARENTEISE -AIX F.C. (3) - U.S. DOMESSIN - A.S. DE BARBERAZ - ENT. S. DE TARENTEISE - F.C. VILLARGONDRAN - A.S. LA BRIDOIRE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - F.C. ST BALDOPH – Christophe DUPAYS – CA ST JEAN DE MAURIENNE – MARTHOD SP – COGNIN SP – USC AIGUEBELLE (2)- FC DES BAUGES - A.S. NOVALAISIEENNE

Commission De Discipline:

Courrier :

CORMIER DAVID - Olivier SCALZO - A.PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB. - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD

Rapport :

Hugo POINTET - F.C. DES BAUGES - Mohammed RAHHALI - Habib NEFF – BENOIT Rémy -

Commission Des Arbitres :

Michel CHEVALLIER (3) - F.C. NIVOLET - Sébastien DUFANT - F.C. NIVOLET - CA ST JEAN DE MAURIENNE – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - BARLET Gabbin - Jamal CHAMMY - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – Laurine MEUNIER – Christophe DUPAYS

Commission des Coupes :

Mairie de Montmélian - U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – MONTMELIAN.A.

Commission Délégation :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – US GRAND MONT LA BATHIE

Commission des Médailles :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE



Une communication concernant l'opération nationale : « **Le Foot entre en Jeu** »

N'hésitez pas à faire vivre ce dispositif au sein de votre club, pour préparer et anticiper au mieux la saison 2024/2025.

Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin :

- sur le site officiel de l'opération : <https://lefootentreenjeu.fff.fr/>
- sur le site du District de Savoie : <https://savoie.fff.fr/simple/les-clubs-entrent-en-jeu/>

Petite information importante :

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif.
De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

Médaille de bronze : 2 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Eligibilité à une aide "AnS - PSF 2024"

Médaille d'argent : 4 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

Médaille d'or : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024

TRÉSORERIE

Mercredi 29 mai 2024

Virements

➤ BIOLLAY FOOTBALL CLUB	35.00 €
➤ FC PONT	18.00 €
➤ US MODANE	624.53 €
➤ AS BARBERAZ	498.67 €

Chèques

➤ US ST REMY DE MAURIENNE	301.13 €
➤ US MONTAGNY	100.00 €

Opération mini buts de la FFF :

Les clubs suivants ont été crédité, sur leur compte club, du montant du remboursement de la part du DISTRICT comme convenu :

- CA MAURIENNE
- FC BEAUFORTAIN QUEIGE
- FC ST BALDOPH
- US CHARTREUSE GUIERS
- A. MONTMELIAN
- CHALLES SF
- FC MERCURY BELLE ETOILE





COMMISSION DES MEDAILLES

Président : Maurice BILLAUD 07 50 46 30 08

Mercredi 29 mai 2024

MÉDAILLE de DISTRICT Saison 2023/2024

Médailles OR

Ludovic BARBERA
Gilles CHAPUIS
David COLLOMB
Fabien FONTAINE
Martine LECHALARD

VILLARGONDRAN
US PONTOISE
AIGUEBELLE
DISTRICT
DISTRICT

Médailles ARGENT

Georges BONTRON
Quentin BOURGEON
Martine BOIS
Gérard BUCHET DIT CARRON
Alain CAREGLIO
David CARTIER
Serge CORNADEAU
Christophe DA COSTA CASTENHEIRA
Yoann DUC
Patrick FRAUCIEL
Patrick LAPLACE
Etienne MARIVINGT
Christian RETHORE
Nicolas TROCCAZ
Damien VALOATTO

US MOTTERAINE
FC ROCHETTOIS
VILLARGONDRAN
FC CHAMBOTTE
DISTRICT
AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
US MOTTERAINE
PORTUGAIS CROIX ROUGE
VILLARGONDRAN
LA RAVOIRE
FC BAUGES
US ST REMY
FC CHAUTAGNE
US ST REMY
FUSTAL ROCHETTE OLYMPIQUE

MÉDAILLE FEDERALE Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

René SAILÉ

DISTRICT



MÉDAILLE DE LIGUE Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

Emmanuel BONTRON
Patrick JANET
Hernani SOARES

DISTRICT
DISTRICT
DISTRICT

Médailles ARGENT

Ali BOUBAKER
Christophe DA COSTA CASTANHEIRA
Pascal ELHOMBRE
Francis MOREL BIRON
Ilir PERDEDA
Frédéric PICARD
Aurelio SAMMASSIMO

US PONTOISE
PORTUGAIS CROIX ROUGE
DISTRICT
DISTRICT
FC ST JULIEN
FUTSAL LA ROCHETTE
FC VILLARGONDRAN



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 27 mai 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO.

COURRIERS CLUBS

DUPAYS Christophe : lu et noté, Arbitre de la rencontre Up Cognin / APCR ,D1 du 26 mai 2024 .

US AIGUEBELLE 2 : confirmation de leur 1^{er} forfait D4B

SP COGNIN : reçu feuille de match papier du 26 mai 2024 D1

AS BRIDOIRE 2 : confirmation de leur 2^{ème} forfait D5 B Printemps

HOMOLOGATIONS / FORFAITS

A Homologuer :

*ST PIERRE SPORT / HAUT FOOT BALL CHY match N°26476347 D4A du 28 avril 2024

Résultat :	ST PIERRE SPORT 2,	0 buts, moins 1Point
	HAUT FOOT BALL CHY,	6 buts, 3pts

*Règlement du 15 mai 2024 CŒUR DE SAVOIE / US LA MOTTE SERVOLEX

Match D2 N°26468712 du 05 mai 2024

- Score Acquit sur le terrain :	CŒUR DE SAVOIE 1 :	1 but,	1 Point
	US LA MOTTE SERV 2 :	1 but	1 Point

* Règlement du 20 mai 2024 St Rémy 1/ St BALDOPH 2

Match D4A N° 26476581 du 05 mai 2024

-score Acquit sur le terrain :	ST REMY :	3 buts,	1 point
	St BALDOPH 2 :	3 buts,	1 point

Fiche navette trésorerie,



*Article 39-4 Règlement du district :

Match Retour N° 26473925 **D3B** du 19 mai 2024

1^{er} Forfait du club U.S LA RAVOIRE 2 (Amende 175€ District)

Résultat : FC VILLARGONDRAN 1 : 3 buts, 3 points
US RAVOIRE 2 : 0 but, moins 1 point

Le club de FC Villargondran s'étant déplacé au match Aller le 03/12/2024, le club de La Ravoire doit indemniser les frais Kilométriques de 64 Kms x 2= 128€ pour le club FC VILLARGONDRAN

Article 39-4 Règlement du district :

Match **D5B** Printemps N°28017400 du 19/05/2024

1^{er} Forfait du club AS BRIDOIRE (Amende 175€ District)

Résultat : As Bloc : 3buts, 3 points
As Bridoire 2 : 0 but, moins 1 point

*Article 39-4 Règlement du district :

Match D4B N° 26477233 du 26/05/2024

1^{er} Forfait du club US AIGUEBELLE 2 (Amende 175€ District)

Résultat : ES Tarentaise 3 : 3 buts, 3 points
US Aiguebelle2 : 0 but, -1 Point

Le club de ES Tarentaise s'étant déplacé au match Aller le 19/07/2023, le club de US AIGUEBELLE doit indemniser les frais Kilométriques soit 49Kms x 2= 98€ au club de ES Tarentaise

*Article 39-4 Règlement du district :

Match D5B Printemps N° 28017402 du 26/05/2024 ENT CHAUTAGNE/ AS BRIDOIRE 2

2^{ème} Forfait du club AS BRIDOIRE (Amende 205 € District)

Résultat : ENT CHAUTAGNE 2, 3 buts, 3 points
AS BRIDOIRE 2, 0 but, -1 point

NOTES AUX CLUBS

Après plusieurs rappels au club de ST PIERRE SPORT, la commission donne match perdu par pénalité pour document non fourni.

Les classements officiels pour les montées et descentes seront publiés le 19 juin 2024 en attente des dossiers en cours.

Forfait Journée du 19 mai 2024

US LA RAVOIRE 2 : D3 B

AS BRIDOIRE 2 : D5 B Printemps

Forfait Journée du 26 mai 2024

US AIGUEBELLE 2 : D4 B

AS LA BRIDOIRE 2 : D5 B



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

lundi 27 mai 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 20 mai 2024

COURRIER REÇU

Reçu : FC MERCURY / FC SAINT – BALDOPH NOUVEL HORAIRE nécessaire fait .

CHAMPIONNAT et MODIFICATIONS

Matches du 01 JUIN 24

Match N° 26780593 US LA MOTTE SERVOLEX // ENTS DRUMETTAZ MOUXY
Se joueras le 01 JUIN 24 à 15 H 00 terrain en herbe

Match N° 26780694 FC SAINT- BALDOPH // JS CHAMBERY
Se joueras le 01 JUIN 24 à 16 H 30

Match N° 26780963 FC BELLE ETOILE MERCURY // GJ LA SAVOYARDE
Se joueras le 01 JUIN 24 à 18 H 00

**EXEMPT : GAPS
SAINT - PIERRE**

NOTE AUX CLUBS

Suite à diverses erreurs le classement sera mis à jour au plus tôt car toutes les équipes doivent avoir 14 matchs compte tenu des 2 forfaits généraux.

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du 27 mai 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.

CHANGEMENT DU WEEKEND

D2 :

N° de match 27992917 **US DOMESSIN 1-ENT S DRUMETTAZ 1** se jouera à 15H00 à ST REMY DE MAURIENNE Stade HENRY PRAZ

N° de match 27992914 ENT CHAUTAGNE CULOZ 1- **FC HTE TARENTOISE 1** se jouera à 11H00 à CHINDRIEUX

REPORT - Journée 9 du 18 mai 2024

D2 :

N° de match 27992905 **DRUMETTAZ-MOUXY- SAINT PIERRE** se jouera le **8 JUIN à 15H00**





U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 27 mai 2024

Courrier des clubs

F.C. MERCURY-U.S. LA ROCHETTE / G.J LA SAVOYARDE-GAPS / AIX –BASSE MAURIENNE.
F.C. BAUGES / CAM. ST. JEAN.

MODIFICATION DE DATE HORAIRE & LIEU DES RENCONTRES

MATCH D.1. Changement de date demandé.

Match N°. 28019968. F.C. MERCURY 1 / F.C. LA ROCHETTE 1. Se joue SAMEDI 01 juin 2024 :
Au Stade des GRILLETES à 14H00. (ART. 34-2-1. N'ayant aucune incidence sur le classement la
commission accorde le changement de date demandé motif : 2 matchs U/15 sur ce terrain).

Match N°. 28019989. G.J. LA SAVOYARDE 1 / GAPS 1. Se joue à LAISSAUD stade des Marais.

D.2. LIEU DE RENCONTRE. Journée 08 du 26 mai 2024.

Match N°. 28043390. ENT. DRUMETTAZ 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2. Match du 12 mai 2024.

Journée 07. Se joue le mercredi 29 mai 2024 à 17H30. STADE DES FINS 2 SY.

Match N°. 28043399. ENT.BASSE MAURIENNE 1 / AIX F.C. 2. Se joue le ???/06. Attente d'une
confirmation des deux Clubs.

D.3. POULE A. Journée 09 du 26/05/2024.

Match N°.28042721. US CHARTREUSE GUIERS 2 / DOMESSIN US 1. Se joue le mardi 28 mai 2024.

Stade de SAINT LAURENT DU PONT à 18H30. (Match journée 08 du 19 mai 2024 reporté).

D.3. POULE D. Journées 05/06/09. Matches non joués.

Match N°.28043302. ENT BASSE MAURIENNE 2 / GJ LA SAVOYARDE 2. Du 28 avril 2024). Ce match se joue
le mercredi 05 juin 2024 il nous manque l'heure de cette rencontre.

Match N°. 28043305. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / CAM ST. JEAN 1. J.06 du 05 mai 2024. Ce match doit
être joué avant la date buttoir du 10 juin 2024.

Match N°. 28043314. G.J. LA SAVOYARDE 2 / ENT.BASSE MAURIENNE 2. J. 09 du 26 mai 2024. Ce match
doit être joué avant la date buttoir du 10 juin 2024.

D.3. POULE E. JOURNEE N°.07 DU 12/02/2024.

Match N°.28043133. FC.SUD LAC 1 / COGNIN SPORT 1. Se joue le mercredi 05 juin 2024 à 19H30.

Attente confirmation du Club de SUD LAC pour valider cette rencontre.

RECU FEUILLE DE MATCH

D.1. Match N°. 28019988 F.C. NIVOLET 2 / G.J. LA SAVOYARDE 1.

D.2. Match N°. 28043385 ENT. F.C. MAURIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

D.2. Match N°. 28043395 CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.



FORFAIT

Match N°. 28042713. D.3. Poule A. du 28 avril 2024. CHAMBERY SPORT 73 1) FORFAIT.

Match N°. 28043312. D.3. Poule D. du 19 mai 2024. ENT. BASSE MAURIENNE.

U/15 A HUIT

PLATEAU DU 26/05/2024. JOURNEE 08.

PLATEAU 1 A.S. UGINE / F.C. HTE. TARENTEISE / U.O. ALBERTVILLE.

PLATEAU 2 U.S. LA RAVOIRE / ST. PIERRE SPORT / F.C. CHAMBOTTE.

PLATEAU 3 G.A.P.S / ENT. VAL D'HYERES / E.S. DRUMETTAZ MOUXY.

Ce plateau N°. 3 se joue au stade du PONT DE BEAUVOISIN.

La commission attend les feuilles de plateau des journées 7-8.

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 27 mai 2024

CHANGEMENT DU WEEKEND

U13 D3 :

Match 28061480 du 1 juin 2024 CA YENNOIS contre FC ST BALDOPH se joue à 13H30

Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière.

Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr

Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP) pour archivage : efroger@savoie.fff.fr

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U13_](#)
- Les niveaux concernés : [U13_D1D3_](#)
- Le nom du club accueil : [U13_D1D3_CLUB_](#)
- La date du match : [U13_D1D3_CLUB_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.



U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

27 mai 2024

ATTENTION : DES MODIFICATIONS SUR LA JOURNEE DU 1ER JUIN ONT EU LIEU

ATTENTION : malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 6 avril

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour feuille d'effectif non parvenue (3 rappels effectués en amont) :

- D2/D3
- AIX FC 5 : **feuille de plateau seulement**
 - AIX FC 3 ET 4
 - ENT BASSE MAURIENNE 3
 - UO ALBERTVILLE 1 ET 2
 - ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4 (**+ feuille de plateau**)
 - A.S. MONT JOVET BOZEL 2
 - FC LAISSAUD 1 ET 3
- AIX FC 6

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 27 avril

- D1
- AS UGINE 1
 - CHAMBÉRY SPORT 73 1
 - ENT VAL D'HYERES 1
 - ENT BASSE MAURIENNE 1 (**+ feuille de plateau**)
- AS MONT JOVET BOZEL 1

- D2/D3
- CHAMBÉRY SPORT 73 2 ET 3
 - ENT BASSE MAURIENNE 3 (**+ feuille de plateau**)
 - ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4
 - AS BARBERAZ 2 ET 3
 - FC LA ROCHETTE 1
 - AS UGINE 2 ET 3 (**+ feuille de plateau**)
 - UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (**+ feuille de plateau**)
 - AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 3
- AS MONT JOVET BOZEL 2
- ENT VAL D'HYERES 3
- BIOLLAY FC 1 ET 2

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 03 juin ou explications si le plateau n'a pas eu lieu sous peine d'amende de 35 euros.



Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 06 mai

D2/D3

- AS MONT JOVET BOZEL 2
- CHAMBÉRY SPORT 73 3 (+ feuille de plateau) - CHAMBÉRY SPORT 73 2
- ENT BASSE MAURIENNE 3 - ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4
- FC SUD LAC 1 ET 2
- AIX FC 5
- US DOMESSIN 1 ET 2
- JS CHAMBERY 1 ET 2
- CA YENNE 1 ET 2 (+ feuille de plateau)
- FC ST BALDOPH 1 ET 2
- BIOLLAY FC 1 ET 2
- ES TARENTEISE 2 ET 3 (+ feuille de plateau)
- FC HAUTE TARENTEISE 2 ET 4

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 03 juin ou explications si le plateau n'a pas eu lieu sous peine d'amende de 35 euros.

Mise en place du FAL

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.

Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.

U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. U7 / U9

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7 et U8/U9.

Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L. (1 seul fichier)



- Feuille de plateau
- Feuille d'effectif du club « accueil »
- Feuille d'effectif des clubs « visiteurs »

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

En cas d'annulation du plateau : il est nécessaire de compléter une feuille de plateau et de la déposer sur le F.A.L., en indiquant les raisons précises de l'annulation (en bas de la page), ce qui revient à informer le District de Savoie de Football.

Merci de ne pas renvoyer de document administratif par voie postale.

Feuilles de plateaux manquantes

U6/U7

16 mars : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

23 mars : CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

06 avril : US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE

13 avril : AS BARBERAZ – UO ALBERTVILLE

27 avril : ES DRUMETTAZ - COGNIN SP – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SP – CHALLES SF

04 mai : AS NOVALAISE – UO ALBERTVILLE – CS BELLEY

25 mai : US GRIGNON

U8/U9

16 mars : ES TARENDAISE

23 mars : US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – CHAMBERY SPORT 73

06 avril : AS BOZEL – AS MONTCEL

27 avril : US GRIGNON – UO ALBERTVILLE – FC VILLARGONDRAN – AIX LES BAINS FC – CA YENNE – FC SUD LAC – CHAMBERY SP 73 – ST PIERRE SP – US LA MOTTE – FC ROCHETTE

04 mai : AS BOZEL – USC AIGUEBELLE – CS BELLEY – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SPORT

25 mai : UO ALBERTVILLE – ES TARENDAISE – AS UGINE – US ST REMY – AIX LES BAINS FC – CA YENNE – MONTMELIAN AF – FC LAISSAUD – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – FC ROCHETT





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 27 mai 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte. La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 2024 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 2024.

Il reste 1 journée pour terminer cette saison aussi bien dans la poule haute que basse.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 27 mai 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

INFORMATION COUPE DE FRANCE 2024-2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

- ▶ **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024,** vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

Pour les clubs qui n'arrivent pas à s'inscrire en CDF via Footclub, vous avez la possibilité de le faire directement par mail à la Laurafoot :

lique@laurafoot.fff.fr ou competitions@laurafoot.fff.fr

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2024 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros



COUPES DE SAVOIE SENIORS

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

CORTADE

Finale à 17h30

CHAUTAGNE

ROUGE

vs

VILLARGONDRAN FC

VIOLET

RAFFIN

Finale à 13h30

CUINES 2

NOIR

vs

FC MERCURY 2

BLEU

TROPHEE 73

Finale à 15h30

ENT PORT/BOURGET

VERT

vs

US DOMESSIN 1

ROUGE





COUPES DE SAVOIE JEUNES

Les finales Jeunes auront lieu le **samedi 08 juin 2024** à Mercury

U 20 TRIQUET

Pas de Finale pour cette Édition 2023-2024

Décision de la Commission de Discipline du 27 Mai 2024

Rencontre 1/2 Finale de la Coupe TRIQUET U20 opposant
DRUMETTAZ MOUXY au GAPS
(Match perdu aux deux équipes)

Il ne reste plus que le GJ LA SAVOYARDE qualifié pour la Finale.
Celle-ci ne pourra donc malheureusement pas se jouer.
La Coupe et les dotations du vainqueur seront remises lors de l'AG du District au
GJ LA SAVOYARDE

U 17 TRONCY

Finale à 17h30

ENT BASSE MAURIENNE
NOIR

vs

CHAMBERY SAVOIE FOOT
JAUNE

U 15 PILLET

Finale à 15h15

LA MOTTE SERVOLEX
BLEU

vs

CHARTREUSE GUIERS
BLANC

U 15 A 8

Finale à 11H00

LA RAVOIRE
BLEU

vs

UO ALBERTVILLE
ROUGE

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à seniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin de la rencontre.

Le club tiré recevant devra apporter leur tablette pour la réalisation de la FMI



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 29 mai 2024

Championnat

Le classement qui devait être remis à jour après l'arrivée tardive du club de l'AS BARBERAZ ne sera pas retouché car aucune incidence sur les places définitives.

Journée Départementale du Football Féminin 2024 - U9F U12F

Opération de promotion du Football Féminin

Publics concernés :

Equipes U9F :

- > U8F (2016)
- > U9F (2015)
- > U10F (2014)

Equipes U12F :

- > U10F (2014)
- > U11F (2013)
- > U12F (2012)



Samedi 1er juin 2024

Stade Maurice REY

73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE

Terrain synthétique & terrain honneur en herbe

RDV 9H30 - Début 10H00 - Fin 12H30

Pour participer, merci de remplir impérativement le formulaire « CLUBS ».

Des inscriptions individuelles « JOUEUSES » sont également envisageables, via le formulaire dédié.

Date butoir des inscriptions : mercredi 29 mai 2024

Un grand merci au club du FC LA ROCHETTE pour la mise à disposition de ses installations.



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 29 mai 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : LA ROCHETTE

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTEISE)

Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ST PRIEST)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 mai 2024

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)

**Félicitation aux candidats ayant validé leurs diplômes fédéraux
en cette fin d'année sportive**

CERTIFICATION CFF2

Yanick MATHEVET (FC SERRIERE DE BRIORD)

CERTIFICATION CFF3

Jean François BASILE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Mohamed OUTCHIRI (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ES TARENTEISE)





COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 27 mai 2024

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 33 :

Match 28016989 US GRIGNON2 – US LA BATHIE 2 seniors D5 poule A du 19/05/2024.

Dossier N° 34 :

Match 26466896 APREMONT FC – PONT DE BEAUVOISIN 2 seniors D3 du 12/05/2024.

Dossier N° 35 :

Match 28016991 FC VILLAGONDRAN 2 – AS LA BRIDOIRE 2 seniors D5 du 26/05/2024.

ÉVOCATION D'APRES MATCH

Dossier N° 36 :

Match 28016990 FC VILLAGONDRAN 2 – US LA MOTTE SERVOLEX 3 seniors D5 du 19/05/2024.

DÉCISION

Dossier N° 33 :

Match 28016989 US GRIGNON2 – US LA BATHIE 2 seniors D5 poule A du 19/05/2024.

Réclamation du club de l'US LA BATHIE 2 concernant la participation le nombre de joueurs équipiers premiers participant à la rencontre.

Après vérification des matchs de l'équipe supérieure, l'US GRIGNON 2 est en conformité avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,

- Confirme le résultat du match :

US GRIGNON 2 : 1 but, 1 pt

US LA BATHIE 2 : 1 but, 1 pt



- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

DÉCISION

Dossier N° 34 :

Match 26466896 APREMONT FC – US PONTOISE 2 seniors D3 du 12/05/2024.

Réclamation du club d'APREMONT FC concernant la participation le nombre de joueurs équipiers premiers participant à la rencontre.

Après vérification des matchs de l'équipe supérieure, l'US PONTOISE 2 est en conformité avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- *Rejette la réclamation comme non fondée,*
- **Confirme le résultat du match :**
 - APREMONT FC : 2 buts, 0 pt**
 - US PONTOISE 2 : 1 buts, 3 pts**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation.**

DÉCISION

Dossier N° 35 :

Match 28016991 FC VILLAGONDRAN 2 – AS LA BRIDOIRE 2 seniors D5 du 26/05/2024.

Réclamation du club de l'AS LA BRIDOIRE 2 concernant la participation du nombre d'équipier premier.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe supérieure, l'équipe 2 du FC VILLAGONDRAN est en conformité avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- *Rejette la réclamation comme non fondée,*
- **Confirme le résultat du match :**
 - FC VILLAGONDRAN 2 : 8 buts, 3 pts**
 - AS LA BRIDOIRE 2 : 2 buts, 0 pt**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation.**

DÉCISION

Dossier N° 36 :

Match 28016990 FC VILLAGONDRAN 2 – US LA MOTTE SERVOLEX 3 seniors D5 du 19/05/2024

La décision paraîtra au prochain PV.



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Le 27 mai 2024

CONVOICATIONS

DOSSIER N°7 : Appel du Club de L'ENTENTE GFVD contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n°673 du 22 mai 2024 concernant le match n°28106529 du 9 mai 2024.

Objet : Réclamation d'après match.

Objet : appel du club de L'ENTENTE GFVD contre la **décision de la commission des règlements.**

Audition programmée le : mercredi 29 mai 2024 à 18h30

Au siège du District de Savoie de Football

Maison des Sports

90 rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Sont convoquées :

Pour le Club de l'ENTENTE APCR/ES LE BOURGET :

- Mme GÉRARD Béatrice, licence 2543701678

Pour le Club de l'ENTENTE GFVD :

- Mme ARAB LANDRAGIN Nadia, licence 2320552195

Pour le District de Savoie de Football :

- Mr SAILÉ René, Président de la Commission des Règlements

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de se rendre à la salle de réunion.



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Le 27 mai 2024

Courrier reçu du FC VILLARGONDRAN

Monsieur le Président,
Nous avons reçu votre courrier qui a retenu toute notre attention.
Nous regrettons la situation dans laquelle se trouve votre joueur.
Malheureusement, nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande de réexamen de la sanction pour que votre joueur puisse jouer la prochaine rencontre.

**Le Président,
Maurice BILLAUD**

**Le Secrétaire
Fabien FONTAINE**

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 27 mai 2024

La CDA

Présent : Mr Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions :

-Club CA MAURIENNE, signale 3 absences d'arbitre sur désignations (en U15 et U17)

-Club MERCURY, signale 2 absences d'arbitres sur désignation (en U15 et U17)

Courriers, Mails Arbitres :

-M. Mohamed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS), demande de frais de déplacement d'un match non-joué du 22 avril 2024

-M. Gabbin BARLET (LA BRIDOIRE), demande de changement de club, vis-à-vis du statut d'arbitrage

-M. Laurine MEUNIER (C A YENNE), signale son indisponibilité pour le saison 2024/2025

-M. Raphael BOIS (CHAUTAGNE), rapport sur faits de match du 22/05/24 en U15

-M. Mohammed ACHALHI (JSC), rapport d'arbitre sur réserve technique d'après match. Match du 12/05/24 de D3

Equipes : MONTMELIAN II - U O A II

Courriers Accompagnateur, Observateur

-M. Sébastien DUFANT observation de M. Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), le 20/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT déplacement du 23/05/24 (réunion classement arbitre)

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Cédric CROZIO (JSC), le 26/05/24

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Henri VINCENT (MODANE), le 19/05/24

-M. Christophe DUPAYS accompagnement de M. Raphael BOIS (CHAUTAGNE), le 24/03/24

-M. Christophe DUPAYS accompagnement de M. Elliott LEMEUNIER (DRUMETTAZ), le 16/03/24

-M. Alphonse LOMBARD observation de M. Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), le 19/05/24



RECOMPENSE 'CHALLENGE Robert TARTARAT – SAISON 2023/2024

*Par décision et validation de la Commission des Arbitres de SAVOIE
L'arbitre nommé pour sa carrière d'arbitre et autres activités footballistique au sein
du district de football de SAVOIE
sera cette saison :*



M. Sauveur MICALLEF

DESIGNATIONS COUPE DE SAVOIE

*Par décision et validation de la Commission des Arbitres de SAVOIE
Les arbitres nommés pour les finales de Coupe de SAVOIE – saison 2023/2024
Sont :*

SAMEDI 01 JUIN 2024

(Sous réserve de modification, Gestion : Commission des Coupes et CDA)

FINALE COUPE G. RAFFIN

13H30

CUINES II – MERCURY II

Centre : M. Aissa BEKSAS (CSF)

Assistant 1 : M. Abdelghani MOURCHAD (ST BALDOPH)

Assistant 2 : M. Emmanuel PERRON (indépendant)

FINALE COUPE TROPHEE 73

15H30

ENT PORT / BOURGET – DOMESSIN

Centre : M. Ahamada MADI (indépendant)

Assistant 1 : M. GUENTRAH Chérif (LA BRIDOIRE)

Assistant 2 : M. Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE)

FINALE COUPE C. CORTADE

17H30

CHAUTAGNE – VILLARGONDRAN

Centre : M. Antony GROS (indépendant)

Assistant 1 : M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN)

Assistant 2 : M. Alexandre FOUCAUD (TARENTEISE)

SAMEDI 08 JUIN 2024

(Sous réserve de modification, Gestion : Commission des Coupes et CDA)

FINALE COUPE U.15 à 8

11H00

LA RAVOIRE – U O ALBERTVILLE



Centre : M. Fatima EDOUM (UGINE)
Assistant 1 : M. Nils ROUX-GARCIA (JSC)
Assistant 2 : M. Nathan DE NARDI (JSC)

FINALE COUPE G. PILLET (U15)

15H15

CHARTREUSE GUIERS US 1 – LA MOTTE SERVOLEX

Centre : M. Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS)
Assistant 1 : M. Gabbin BARLET (LA BRIDOIRE)
Assistant 2 : M. Félix TAYLOR (LA BRIDOIRE)

FINALE COUPE R. TRONCY (U17)

17H30

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 – ENTENTE BASSE MAURIENNE

Centre : M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC)
Assistant 1 : M. Zakarya SAYAH (U O ALBERTVILLE)
Assistant 2 : M. Noureddine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE)

NOTE AUX ARBITRES STAGIAIRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

La remise officielle des Ecussons « ARBITRE de DISTRICT »
Stagiaire et nouvel arbitre de la saison 2023/2024

Se déroulera en septembre 2024

Lors du regroupement (ASSEMBLEE GENERALE) des Arbitres Saison 2024/2025

DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

- Lundi 03 juin 2024, réunion CDA
- Lundi 10 juin 2024, réunion CD
- Lundi 17 juin 2024, réunion CDA





Réunion du 27 mai 2024

Le bureau UNAF SAVOIE :

Le président : Mr Alphonse LOMBARD,

Membres du bureau : Mrs Denis CRESTEE, Mohamed ACHALHI, Christophe DUPAYS, Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT,

Par validation de la réunion UNAF SAVOIE des membres élus
Du 27 mai 2024 à 19H00

La composition du bureau UNAF SAVOIE (mandature 2024 / 2028)

Président : **M. Alphonse LOMBARD**

Représentant des arbitres au comité directeur du district de football de SAVOIE : **M. Denis CRESTEE**

Vice-Président : **M. Jacky MESTACH**

Secrétaire : **Emmanuel BONTRON**

Secrétaire Adjoint : **Gérard SOTO**

Dossier Juridique : **M. Christophe DUPAYS**

Asso Connect : **Mohamed ACHALHI**

Trésorier : **M. Daniel DESMARIEUX**

Membres élus : **M. Loic BELLARBARBA**

A savoir : Le Président annonce lors de la réunion que tout adhérent de l'UNAF SAVOIE, pourra (s'il le désire) œuvrer à la participation de toutes les activités qui seront prévues lors de la saison à venir (2024/2025).



COMMISSION DE PREVENTION ET ETHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du 27 mai 2024

Présent : Alain CARÉGLIO

Membres : Jean Marc GUICHARD, André TOGNET

CONVOCATION

Objet : Suite au propos tenue envers le président du district de Savoie.

Le joueur concerné, est convoqué devant la Commission Prévention Ethique du District de Savoie de Football,

Cette audition se tiendra le :

Lundi 3 juin 2024 à 17h30
au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendu pour l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

CONVOCATION

Objet : Publication d'un communiqué de presse mettant en cause la probité du district et ses dirigeants(es).

Monsieur le Président du club concerné est convoqué devant la Commission Prévention Ethique du District de Savoie de Football,

Cette audition se tiendra le :

Lundi 3 juin à 18h30
au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY



aux fins d'être entendu pour l'objet cité.

Cette convocation est envoyée au club concerné pour être remise à la personne concernée qui pourra être accompagnée.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 27 mai 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD.

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME – Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN
Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Discipline

Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de

Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.



Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 13 mai 2024 (complément) et du 20 mai 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes – ERRATUM – ANNULE ET REMPLACE PRECEDENT PV						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	11/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	12/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	12/05/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024

Commission de discipline du 27 mai 2024 Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
27/05/2024	D4	Joueur	A.S. D'UGINE	19/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	03/06/2024
27/05/2024	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	19/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	27/05/2024
27/05/2024	D5	Joueur	C.A. YENNOIS	19/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024
27/05/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	19/05/2024	Auto suffisant	20/05/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	18/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	03/06/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	18/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	18/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	19/05/2024
27/05/2024	D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	18/05/2024	2 MF dont Auto	19/05/2024
27/05/2024	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	19/05/2024	2 MF dont Auto	20/05/2024
27/05/2024	D4	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	05/05/2024	2 Matches Fermes	03/06/2024
27/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	19/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	03/06/2024
27/05/2024	D4	Joueur	F.C. SUD LAC	19/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	03/06/2024



PV N°674 du 29 mai 2024

27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENNAISE	18/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/05/2024
27/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	5 MF dont Auto	10/05/2024
27/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	15 Matchs Fermes	03/06/2024
27/05/2024	Cadets U17 D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	18/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D4	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	19/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. DOMESSIN	18/05/2024	Retabli Dans Ses Droits	27/05/2024
27/05/2024	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	19/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	03/06/2024
27/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	19/05/2024	2 MF dont Auto	20/05/2024
27/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	19/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	18/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/06/2024
27/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	19/05/2024	4 MF dont Auto	20/05/2024
27/05/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	19/05/2024	Auto suffisant	20/05/2024
27/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	18/05/2024	2 MF dont Auto	19/05/2024
27/05/2024	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	19/05/2024	3 MF dont Auto	20/05/2024

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Bulletin de réservation repas Assemblée Générale
- Manifestations VAL D'HYERES

